

## Document du mois de septembre 2019

### Frères des écoles parisiennes...

Les écoles que tiennent les Frères à Paris ont une histoire liée à celle d'une capitale politique en mouvement permanent.

#### Un cas... d'école

Vers 1843 par exemple, les statistiques mentionnent que **la maison Saint-Philippe-du-Roule (Paris VIII)** regroupe **16 Frères animant 4 écoles pour enfants avec 10 classes** :

- rue de la Bienfaisance (future communauté Saint-Augustin),
- rue d'Orléans (devenue rue Legendre vers 1863 après rattachement de la commune de Batignolles-Monceau),
- le cours Bonni de la rue Saint-Lazare,
- et sur la proche commune de Neuilly au 121 rue du Roule (la communauté deviendra autonome en 1847).



**L'école communale** et la communauté de la rue de la Bienfaisance emménagent rue du Rocher en 1852, dans un local construit par la ville de Paris. La communauté qui y réside regroupe les Frères travaillant également sur les écoles proches :





À la faveur du **Concordat et de la reconnaissance impériale de l'Institut**, les Frères reviennent à Paris. Ils ouvrent une école sur l'île Saint-Louis en 1808 (qui fermera en 1924), et se réinstallent progressivement avec quatre communautés (île Saint-Louis, Saint-Nicolas-des-Champs, Saint-Médard/Saint-Marcel et Gros-Caillou) pour 13 écoles gratuites dès les années 1813-1815. Puis 20 en 1818, avec des écoles financées par des bureaux de bienfaisance, des associations de charité paroissiale, les municipalités et la ville de Paris. En 1819, la Maison-Mère de l'Institut s'installe à Paris.

En 1830, les Frères sont répartis dans une dizaine de communautés. Ils animent 29 écoles dans les 12 arrondissements de Paris (qui passeront à 20 en 1860). La Révolution et l'essor des écoles mutuelles entraînent des perturbations et des fermetures d'établissements, mais marquent le développement des **cours du soir pour les adultes** qui débutent à Saint-Nicolas-des-Champs cette même année et seront proposés par 6 écoles entre 1830 et 1848.

Dans cette dynamique pastorale pour la jeunesse ouvrière, les Frères s'associent en 1843 à **l'œuvre de Saint-François-Xavier et à l'œuvre des Apprentis et des jeunes gens** proposant diverses mutuelles d'entraide, de placement et de logement ainsi que des cadres de formation professionnelle et chrétienne. **Certaines œuvres évoluent en « Patronages »** ① (animations du dimanche) souvent abritées dans les écoles paroissiales... tenues par les Frères. On compte à Paris 15 patronages paroissiaux en 1861 et 49 en 1896.



L'école "Saint-Nicolas-des-Champs"  
ou carré "Saint-Martin"



Rue Lamartine, autrefois rue Coquenard  
École Notre-Dame-de-Lorette

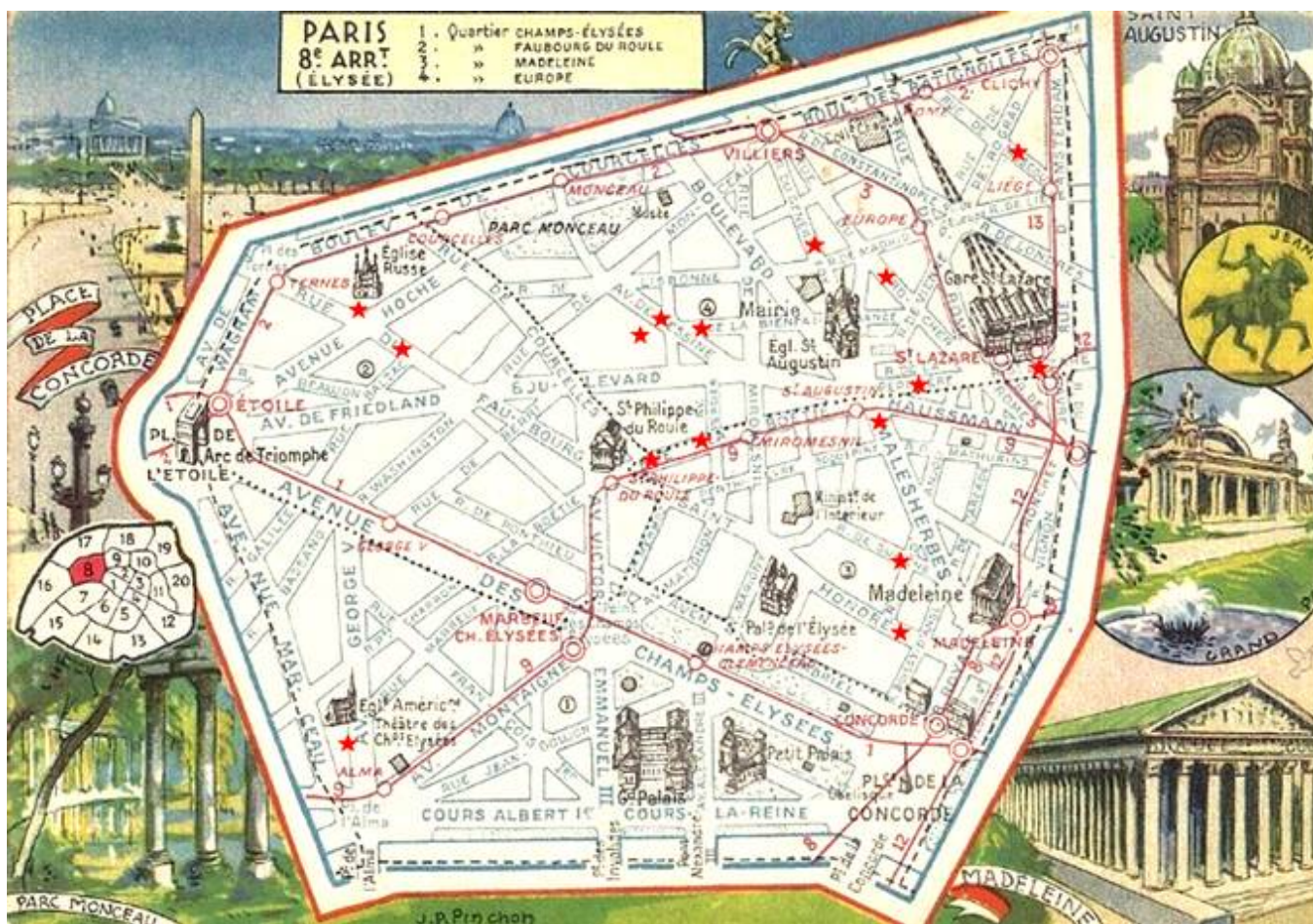
Cette implication auprès du monde ouvrier explique en partie que les Frères n'aient pas eu trop à souffrir des événements de 1848. Paris a alors 1 million d'habitants, la République est rétablie.

## Instituteurs municipaux puis instituteurs libres...

La **loi Falloux** de 1850 redonne du souffle aux écoles chrétiennes en garantissant la liberté de l'enseignement et en donnant une large place aux institutions religieuses. Malgré les timides débuts de la laïcisation des écoles municipales dès 1861, **Paris comptera 110 écoles de Frères**

②. **accueillant 43 000 élèves, en 1871** .

Les écoles sont essentiellement primaires, situées pour moitié dans le centre historique de Paris, pour moitié dans les arrondissements rattachés à la capitale en 1860. Il s'agit en moyenne **d'écoles de quartier ayant 3 classes de 60 élèves chacune**. Elles accueillent souvent des apprentis et des adultes en cours du soir, ainsi que des « œuvres » et des patronages le dimanche. Certaines accueillent également des enfants « sourds-muets » (une centaine dans 6 écoles en 1861).

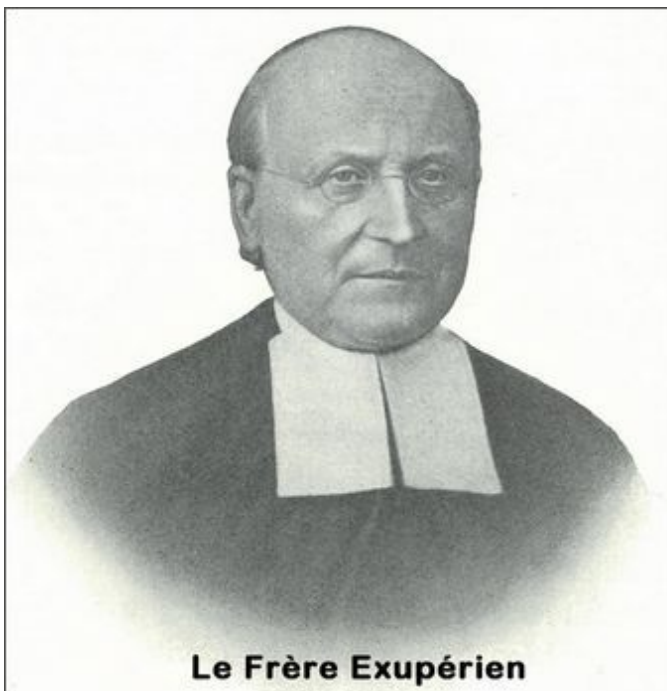


Marquant en outre la fin de l'Empire et celle du grand bouleversement haussmannien, 1871 est aussi l'année de la « Commune », épisode douloureux pour les Frères qui se voient exclus des écoles communales dans un climat fortement anticlérical. Pour peu de temps... les Frères retrouvant leur place dans les écoles publiques ensuite.

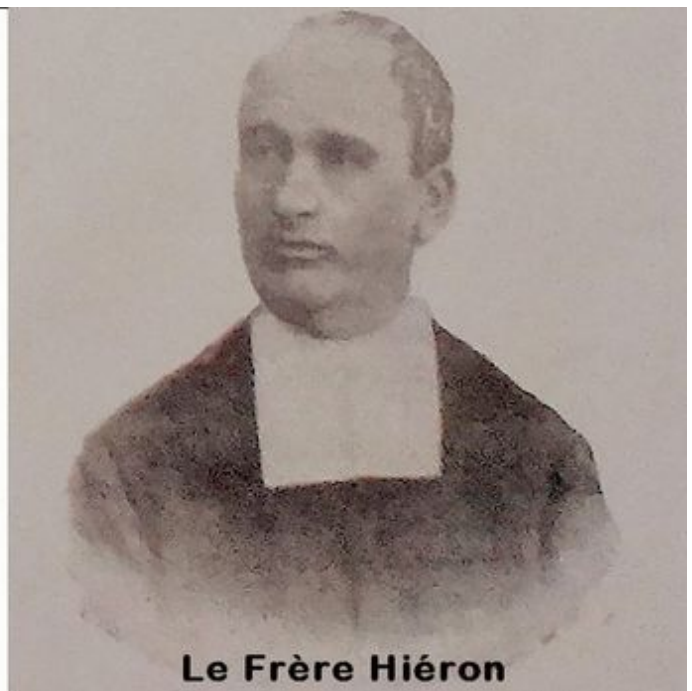
La laïcisation se développe à Paris après 1879, occasionnant départs, ouvertures d'écoles libres et déménagements. **En 1880, 833 Frères animent 44 écoles gratuites accueillant 16 340 élèves de jour et 380 « du soir » et accompagnant quelques 5 000 adhérents des « œuvres de jeunesse ».** Deux écoles libres de garçons sur trois sont alors tenues par les Frères.



L'œuvre de Saint-Benoit-Joseph-Labre est fondée par le Frères Éxupérien en 1882 : ce mouvement de formation spirituelle est au service de l'animation des 6 000 jeunes regroupés dans les 60 patronages de la région parisienne. Il va donner à Paris de nombreuses vocations de chrétiens engagés dont des militants de valeur au **premier syndicat chrétien (le SECI ③)** ancêtre de la CFTC) créé par le **Frère Hiéron**, directeur du Patronage de Notre-Dame de Bonne-Nouvelle (Paris II) en 1887.



**Le Frère Exupérien**



**Le Frère Hiéron**

## L'histoire continue

En 1900, les Frères animent 57 écoles, dont 4 écoles commerciales (Saint-Sulpice Paris VI, Saint-Ambroise Paris XI, Saint-Michel-des-Batignolles Paris XVII et Saint-Roch Paris I). Les lois de 1904 et les crises mondiales qui s'enchaînent annoncent la fin de ce Paris lasallien, porté d'ailleurs essentiellement par des Frères originaires des lointains massifs auvergnats...



Le nombre d'écoles de Frères passe de 23 en 1918, à 14 en 1937. En 1950, 78 Frères animent encore 7 écoles à Paris et 12 en banlieue, regroupant 5 221 élèves. Il y en a 15 000 de nos jours répartis dans nos 11 établissements « grands parisiens » dont 6 extra-muros.

Mais les banlieues lasalliennes ont une autre histoire...

**Bruno Mellet**

## Documents du mois déjà publiés

- (1) : « **Patronages** » – où l'on joue et où l'on prie – lancés par la Société de Saint-Vincent-de-Paul dès 1833.
- (2) : In *L'école Paroissiale de Garçons de Saint-Étienne du Mont (1857-1930)*, p. 10 - Boite D2204, Archives lasalliennes de Lyon.  
On pourra estimer, sous réserve, le nombre de Frères à Paris – hors Maison-Mère – à 800.
- (3) : **SECI** : Syndicat des Employés du Commerce et de l'Industrie.